

# **Projet pédagogique et d'accueil**

**P'tits Boutchoux**

# Table des matières

## Partie 1 : Présentation générale du milieu d'accueil

1. Type d'accueil et contexte institutionnel
2. Taux d'encadrement et qualification du personnel

## Partie 2 : Projet éducatif

1. L'accueil des familles
  - 1.1. La familiarisation
  2. Construire (et poursuivre) la relation de confiance
    - 2.1. La communication
    - 2.2. Lien entre la crèche et la famille
  3. Les transitions et les passages
    - 3.1. Passage de la section des bébés vers la section des grands
    - 3.2. Passages à l'école ou départ du milieu d'accueil
  4. L'accueil de l'enfant dans le respect de son rythme
  5. L'enfant et ses besoins
    - 5.1. Le sommeil
    - 5.2. L'alimentation
    - 5.3. L'hygiène
    - 5.4. Maladie et médicaments
    - 5.5. La propreté
  6. Le développement psychomoteur de l'enfant
    - 6.1. Aménagement de l'espace
    - 6.2. Activités

## Partie 3 : Nos objectifs

1. Préparer le premier accueil
2. Ajuster l'environnement, l'espace intérieur et extérieur
3. Donner une place active à l'enfant

# **Partie 1 : Présentation générale du milieu d'accueil**

## **1. Type d'accueil et contexte institutionnel**

La crèche « P'tits Boutchoux » est une crèche privée qui peut accueillir 14 enfants en simultané. Ils sont âgés de 3mois à 3ans (et accueillis jusqu'à l'entrée à l'école). Elle est composée de deux sections pour les enfants de 3mois à 18mois environ (jusqu'à ce qu'il marche correctement) et de 18mois à 3ans.

Elle sera ouverte de 7h45 à 18h toute l'année. La feuille des congés annuels sera affichée et distribuée durant le dernier trimestre de l'année précédente.

## **2. Taux d'encadrement et qualification du personnel**

L'équipe des P'tits Boutchoux se compose de la directrice et d'une puéricultrice à mi-temps, épaulées par une stagiaire EFPME. Une puéricultrice à temps plein se rajoutera par la suite.

Nous sommes toutes qualifiées et performantes selon les demandes de l'O.N.E.  
Au sein de notre établissement, nous mettons en application l'arrêté gouvernemental de la communauté française paru au Moniteur le 19 avril 2004 fixant le code de qualité de l'accueil.

Afin de garantir une excellente qualité d'accueil, la maison d'enfants fermera ses portes (si nécessaire) durant 3jours (consécutifs ou pas) au cours de l'année pour que l'équipe puisse participer à des programmes de formation permanente et continue.

Les dates de ces formations seront communiquées au minimum un mois à l'avance.

# Partie 2: Projet éducatif

## 1. L'accueil des familles

### 1.1. Familiarisation

Avant toute chose, il est important de savoir que la familiarisation est obligatoire.

La familiarisation, c'est l'accueil de la famille. Elle permet à la famille de découvrir les lieux dans lesquels l'enfant va évoluer et les personnes qui vont prendre soin de lui. C'est le moment de faire connaissance. Elle offre un temps d'information sur les habitudes de la famille et permet de travailler en continuité de ses pratiques. C'est le début de la création de la relation de confiance.

Un mois environ avant l'entrée de votre enfant dans le milieu d'accueil, nous mettrons en place avec vous un planning pour la familiarisation.

Durant cette période, nous sommes à votre écoute afin d'atténuer les difficultés de la séparation et ainsi commencer une relation de confiance avec vous.

Celle-ci se déroulera sur un minimum de 5 jours selon les jours que vous aurez choisis, ils seront soit consécutives soit espacés d'un jour ou deux maximum.

Cette étape, lors de l'entrée d'un enfant en milieu d'accueil, est très importante. Elle va permettre à l'enfant de se familiariser avec les autres enfants, l'équipe et la maison d'enfants afin que celui-ci prenne ses repères avec un membre de sa famille, puis seul, c'est le premier pas vers l'autonomie.

Je vous propose le schéma suivant mais celui-ci est bien sûr modulable car chaque enfant évolue selon son rythme.

Ces journées se dérouleront ainsi :

- 1er jour : l'enfant viendra 30min/1h avec un membre de sa famille et se mêlera aux autres s'il le désire.
- 2ème jour : l'enfant viendra 1h avec un membre de sa famille et se mêlera aux autres s'il le veut
- 3ème jour : l'enfant passera 1 ou 2 heures seul avec nous. La personne qui l'accompagnera s'en ira +/- 45min afin de le laisser s'intégrer aux autres.
- 4ème jour : l'enfant passera une matinée et un repas sans membre de sa famille.
- 5ème jour : l'enfant passera une matinée, un repas et la sieste au sein du milieu d'accueil.
- 6ème jour : l'enfant passera toute une journée au sein du milieu d'accueil.
- 7ème jour : l'enfant est intégré dans la vie de la maison d'enfants.

Comme je le répète, chaque enfant est différent et donc, pour certains, la familiarisation sera plus longue. Tout est modulable afin que tout se passe bien.

La familiarisation va permettre à l'enfant à s'adapter à ce nouvel environnement. Il va apprendre à connaître ses nouveaux amis, les puéricultrices et ce nouveau lieu.

La familiarisation permet aussi aux parents à connaître les puéricultrices, à développer la confiance.

## **2. Construire et (poursuivre) la relation de confiance**

### **2.1. Communication**

La qualité de la communication et du contenu de nos transmissions sont deux choses essentielles à l'instauration et au maintien de la relation de confiance entre la crèche et les familles.

Pour ce faire, nous utilisons différents outils.

Nous remplissons quotidiennement une feuille de routine destinée aux puéricultrices. Elle reprend le temps de sommeil, les repas, les selles, les éventuels petits problèmes mais aussi les éventuelles remarques ou anecdotes de chaque enfant. Celle-ci permettra à la puéricultrice faisant la fermeture de communiquer ses informations aux parents.

Nous utilisons également un carnet de communication individuel que le parent pourra reprendre chaque soir et à ramener chaque matin. Celui-ci concerne surtout les petits jusqu'à 18/20mois car après cet âge, la journée est très souvent répétitive. Mais si le parent le souhaite, nous pouvons continuer à l'utiliser.

Nous invitons également les parents à prendre contact avec nous par téléphone durant les heures d'ouverture de l'établissement. Numéro qui sera affiché à l'entrée du milieu d'accueil.

Le matin, à leur arrivée, nous demandons aux parents de nous transmettre un certain nombre d'informations. Nous avons besoin de savoir si l'enfant a passé une bonne nuit, ce qu'il a mangé lors de son dernier repas, à quelle heure et en quelle quantité. Nous devons aussi savoir qui viendra chercher l'enfant et connaître son heure de départ approximative. Toutes ces informations nous permettront de nous occuper au mieux de l'enfant et de prévoir ses besoins et ses envies pendant la journée.

Il est important que les familles sachent que les professionnels des milieux d'accueil sont soumis au secret professionnel et ont un devoir de discrétion.

## **2.2. Lien entre la crèche et la famille**

Afin de maintenir un lien entre la crèche et la famille, plusieurs outils ont été mis en place au sein de notre milieu d'accueil :

### Horaire des puéricultrices

Chaque semaine, les horaires de chaque employé seront affichés afin que les parents sachent qui va accueillir l'enfant et avec qui il terminera sa journée.

### Panneau d'anniversaire

L'anniversaire de chaque enfant sera annoncé le jour même afin de le mettre à l'honneur. Nous ferons un goûter spécial.

### Poche à doudou et à tétine

Les enfants pourront avoir leur doudou et à leur tétine s'ils en ressentent le besoin.

Ils seront accessibles sans restriction jusqu'à 18mois (dans la section des petits) afin de rassurer l'enfant et le détendre.

A partir de 18mois, nous allons apprendre aux enfants à se détacher de ceux-ci, à les prendre quand ils en ressentent vraiment le besoin. Notre but est de les préparer à leur future vie à l'école, à développer leur autonomie.

### Fêtes

Nous organisons des petits bricolages pour chaque fêtes (Saint-Nicolas, Noël, Pâques, Fête des mères, Fête des père, ....).

La participation aux fêtes n'est pas obligatoire pour les enfants.

### **3. Les transitions et les passages.**

Toujours dans le souci de continuité et de construction du lien de confiance pour l'enfant, le moment de transition du matin est établi selon certaines règles. Cela permet à l'enfant d'avoir les mêmes repères chaque jour à son arrivée. Le parent confie son enfant à la puéricultrice à la barrière de la section et n'y rentre pas afin de préserver l'intimité du reste du groupe. Cette règle est expliquée aux parents lors de la familiarisation.

L'enfant est, pendant son séjour en crèche, amené à vivre différents passages pour lesquels un accompagnement est défini.

#### **3.1. Passage de la section bébé vers la section des grands :**

A 18mois, selon l'évolution de l'enfant, il passera dans la section des « grands ».

Une familiarisation (sans la présence du parent) sera faite pour ce changement :

Jour 1: Le « petit » passe 30 minutes/1h avec les « grands ».

Jour 2: Le « petit » passe 1h/1h30 avec les « grands ».

Jour 3: Le « petit » passe la matinée + le repas de 11h avec les grands

Jour 4: Le « petit » passe la matinée + le repas de 11h avec les grands + la sieste avec les « grands »

Jour 5: Le « petit » passe la matinée + le repas de 11h + la sieste avec les « grands » + le goûter

Jour 6: Journée entière avec les grands et il devient un grand !

Comme la familiarisation d'entrée, tout est modulable. Si les puéricultrices estiment que l'enfant n'est pas prêt, il restera chez les bébés le temps qu'il lui faudra.

#### **3.2. Passage à l'école ou départ du milieu d'accueil**

Durant la semaine précédente le départ de l'enfant, les puéricultrices préparent l'enfant en lui expliquant avec des mots simples qu'il va quitter le milieu d'accueil mais qu'il va se faire de nouveaux amis.

Un goûter spécial et un petit souvenir sera donné à l'enfant le jour de son départ.

Les parents doivent prévenir minimum trois mois avant le départ de l'enfant afin de garantir le bon fonctionnement de la crèche. Les trois mois de préavis sont soit payés soit prestés. Sauf situations exceptionnelles à discuter avec la directrice ou le gérant de l'établissement.

## 4. L'accueil de l'enfant dans le respect de son rythme

L'enfant n'a pas de notion du temps, il se construit au quotidien au travers de ses expériences. Il est donc important de parler du respect du rythme de l'enfant.

Grand objectif repris dans les projets des milieux d'accueil mais qui ne prend tout son sens que lorsqu'il est appliqué au quotidien dans toute la vie en crèche de l'enfant.

On respecte donc les besoins de l'enfant selon son horaire et son évolution propre.

### Heures d'arrivées

Nous demandons aux parents de déposer son enfant le matin avant 9h30 car nous organisons la journée composée de rituels et de repères pour le bien-être de l'enfant.

Il est demandé aux parents de prévenir le milieu d'accueil avant 8h si son enfant ne vient pas pour l'organisation de la crèche.

Toutes arrivées après 9h30 seront refusées sauf exception (rendez-vous médical, imprévu majeur, ...) dans la mesure où le parent aura prévenu.

### Heures de départ

Il est demandé aux parents le matin une heure de départ approximative toujours dans le souci de pouvoir respecter les besoins de l'enfant selon son rythme.

Pour le respect des puéricultrices, il est demandé aux parents de venir au plus tard à 17h50/55 afin d'avoir le temps nécessaire pour raconter la journée de l'enfant et de l'habiller avant la fermeture du milieu d'accueil.

A préciser qu'en cas de retard, une amende sera affligée d'un montant de **15 euro pour le premier quart d'heure entamée à partir de 18h01, 25€ par quart d'heure suivant**. Cette somme sera versée sur le compte bancaire de la crèche. Les parents devront fournir la preuve de paiement au plus tard le lendemain soir.

### Respect du rythme dans les besoins

L'enfant dort quand il a sommeil peu importe l'heure (sauf arrivée imminente du parent, d'où l'importance de connaître l'heure de départ).

Si l'enfant dort lorsque l'on vient le chercher, le parent peut choisir de le laisser dormir. Il sera ensuite contacté au réveil de son enfant. (sauf si le parent arrive après 17h30)

Chez les grands, le moment de sieste est proposé à chaque enfant de 12h à 14h/14h30. Si un enfant ne s'endort pas ou se réveille après une courte période, une activité calme lui est proposée dans son lit afin qu'il puisse malgré tout se reposer. Il quittera ensuite le lit selon son rythme pour reprendre ses activités.

L'enfant mange lorsqu'il a faim.

On leur apporte les repas en fonction des besoins.

Chez les grands, le service des repas est proposé à l'ensemble du groupe sauf lorsqu'un enfant est en sieste. Il mangera alors à son réveil.

### Mise en place de repères et de rituels

Les rituels permettent de rythmer la journée. Ils sont rassurants pour l'enfant (rituel d'accueil du matin, rituel du repas, de la sieste.) Tout est mis en place et proposé à l'enfant mais c'est lui qui choisit ce à quoi il participera ou non.

### Le départ à l'école

Le rythme de l'enfant sera également respecté lors de l'approche de l'entrée à l'école.

L'apprentissage de l'acquisition de la propreté ne sera pas accéléré ni précipité pour cette raison

L'enfant a le droit de rester à la crèche jusqu'à la rentrée scolaire (après les vacances d'été, de Noël ou de Pâques) qui suit son anniversaire des 3 ans.

## **5. L'enfant et ses besoins**

### **5.1. Le sommeil**

Le sommeil est indispensable à la croissance et au développement du système nerveux de l'enfant et de sa mémoire. D'où l'importance de respecter le sommeil de l'enfant dans son rythme propre à lui et donc de connaître ses habitudes, ses signes de fatigue, ses rituels. Et donc l'enfant sera mis au lit selon ses besoins et ne sera pas réveillé (sauf si le parent le demande à son arrivée).

Chaque section à sa propre chambre : de 0 à 18mois avec des lits à barreaux et de 18 à 36mois avec des lits à couchettes. Chaque chambre aura son propre baby-phone.

Afin de favoriser le sommeil de l'enfant, des règles générales sont appliquées pour tous :

- La température de la chambre est entre 18 et 20°.
- L'enfant dort sur le dos sans aucune couverture, drap ou objet pouvant couvrir le visage de l'enfant. Il pourra évidemment avoir son doudou et de sa tétine.
- La chambre sera dans la pénombre pour favoriser l'endormissement mais pas dans le noir afin que les puéricultrices puissent assurer la surveillance.
- Pas emmaillotement.
- L'enfant disposera d'une gigoteuse fournie par le milieu d'accueil.
- Chaque enfant aura son propre lit

### **5.2. L'alimentation**

Tous les repas sont préparés le jour-même par l'équipe. Si votre enfant a faim plus tôt nous lui donnerons une collation en attendant le repas de 11h/11h30 et de 15h/15h30. S'il n'a pas faim, nous garderons son repas et nous lui proposerons plus tard.

Les menus seront affichés à l'entrée de la maison d'enfants pour les deux semaines à venir. La maison d'enfant s'engage à suivre les recommandations de l'O.N.E. pour l'équilibre alimentaire de l'enfant selon son âge.

La viande sera « classique ». En cas de demande particulière (halal, kascher, ou autre), les parents devront fournir les aliments eux-mêmes en respectant la chaîne du froid (sac isotherme).

Respect du rythme, des habitudes et de l'appétit de l'enfant sont les objectifs pour répondre aux besoins de l'enfant. Le repas est un moment privilégié et individuel, moment auquel la puéricultrice consacra le temps et l'attention nécessaire au besoin de l'enfant.

### Le lait maternel

Les parents apportent le matin les quantités de lait nécessaires pour la journée. Les biberons seront donnés à l'enfant en fonction de ses besoins. Une quantité de lait supplémentaire sera toujours disponible au congélateur au cas où l'enfant en aurait besoin. Les règles de conservation du lait maternel sont appliquées ainsi que les règles d'hygiène pour la manipulation de celui-ci. L'appétit de l'enfant est respecté, les restes de lait seront systématiquement jetés.

### Lait en poudre

Le lait en poudre sera fourni par les parents. Nous demandons que les parents apportent une boîte neuve et fermée. Lorsqu'il n'y en aura plus, les puéricultrices le signaleront aux parents qui devront en rapporter.

### Diversification alimentaire

Elle sera mise en place par les parents et suivi par le milieu d'accueil à leur demande (obligatoire). En effet, toute nouvelle étape est démarrée par le parent.

Il est dès lors important de bien dialoguer avec le parent pour pouvoir être dans la continuité à la crèche.

Pour le repas de légumes, le même légume sera donné à l'enfant pendant deux jours d'affilés. Quatre légumes différents seront donnés avant de suivre le menu.

Par la suite, l'enfant recevra un légume différent chaque jour en fonction du menu en vigueur. La matière grasse est ajoutée crue dans l'assiette. La proportion légumes/pommes de terre est de 50/50.

La viande/ou le poisson sera ajouté après que le parent lait introduit à la maison (à partir des 6 mois de l'enfant).

La texture du repas sera adaptée à l'âge de l'enfant. Elle évoluera de mixée à écrasée ensuite en morceaux et séparée afin que l'enfant puisse identifier le goût des aliments.

La boisson proposée aux enfants est l'eau en bouteille ou du robinet filtrée.

Pour le repas de fruits, il sera composé de fruits frais et mixés pour les bébés.

Chez les plus grands, les fruits seront présentés en morceaux accompagnés de pain et d'un produit laitier 2 fois par semaine. Ce dernier ne sera introduit qu'à partir des 18 mois de l'enfant.

Tout régime à appliquer doit être signalé par le parent et justifié par un certificat médical.

### Préparation des repas

Les repas sont préparés par les puéricultrices dans la crèche le jour-même sur place. Les légumes sont frais ou surgelés et les fruits sont frais. Les menus sont établis sur 2 semaines et affichés à l'entrée pour les parents.

### Rituel et autonomie pour le repas des grands

Un rituel alimentaire est mis en place pour les plus grands :

- Se laver les mains avec l'aide d'une puéricultrice
- Mettre les bavoirs
- Aller à table
- Chanter à table la chanson du repas
- Manger : L'autonomie de l'enfant est privilégiée, il mange seul même si c'est avec les mains. On lui apprend progressivement à se servir de la cuillère.
- Donner son assiette ou la mettre dans la bassine
- Se laver les mains et le visage avec le gant de toilette avec l'aide d'une puéricultrice
- Mettre le gant de toilette dans la malle à linge

## **5.3. L'hygiène**

### Le change

Nous changerons les enfants quand cela est nécessaire. Les enfants seront changés (lange ou petit pot) avant de passer à table, avant la sieste, après la sieste, après le goûter et au départ de l'enfant. Il est demandé aux parents d'apporter les langes.

Nous n'utilisons pas de lingettes. Tout se fait aux gants de toilette et à l'eau claire pour éviter au maximum les allergies.

La crème utilisée lors du change est la Dermocrème.

Les soins nécessaires sont effectués aux enfants : Mouchage, soins de nez avec du sérum physiologique, lavage du visage après les repas à l'eau.

## **5.4. Maladie et médicaments**

L'enfant ne sera pas accepté en cas de fièvre au-dessus de 38,5 de température et selon son état général.

Son retour à la crèche devra être accompagné d'un certificat médical au bout de deux jours d'absence.

Si l'enfant développe de la température durant la journée et selon son état général, il sera demandé aux parents de venir le plus rapidement possible.

En cas de fièvre dans le milieu d'accueil, les puéricultrices donneront un (seul) suppositoire de paracétamol (Perdolan) si l'autorisation a été remplie par le pédiatre de l'enfant avant l'arrivée des parents.

Nous suivons le tableau d'éviction (annexe 7 du Règlement d'ordre intérieur).

Les puéricultrices se gardent le droit d'accepter ou non l'enfant selon son état général.

Si l'enfant doit prendre un médicament durant l'accueil, il est demandé aux parents de fournir un certificat du pédiatre avec la posologie exacte.

## 5.5. La propreté

Pour les plus grands, les petits pots et petite toilette seront accessible aux enfants toute la journée.

Pour l'apprentissage de la propreté, nous discuterons avec les parents lorsque nous sentirons que l'enfant est prêt pour passer cette étape. Par contre, il est obligatoire que ce soit le parent qui débute cet apprentissage. (obligatoire) Nous sommes le suivi.

Les signes que l'enfant est prêt :

- L'enfant va de lui-même vers le petit pot et s'y assoit seul
- L'enfant commence à se déshabiller tout seul
- L'enfant peut rester plusieurs heures avec sa couche propre
- L'enfant dit quand sa couche est sale (« pipi » ou « caca »)
- L'enfant comprend les consignes, comme « donne ceci à papa »
- L'enfant commence à exprimer ses besoins clairement (« veux de l'eau », « veux manger »)
- L'enfant se montre curieux sur le sujet (va aux toilettes avec vous, met son doudou sur le pot, on lui raconte des histoires parlant de propreté, ....)

Il faudra instaurer une routine au début :

Aller sur le pot à heures régulières : au réveil, après les repas et les collations, avant les siestes, le bain et le coucher.

L'enfant ne doit pas rester plus de 5minutes sur le petit pot/petite toilette.

Une fois que l'enfant fera régulièrement dans le pot. Il sera prêt pour porter une culotte/slip en coton pour qu'il puisse sentir la différence avec la couche absorbante.

Si l'enfant salit trop la culotte, il faudra revenir aux couches et recommencer sans blâmer l'enfant.

Pour la propreté à la sieste, il faut attendre que l'enfant soit propre toute la journée et que sa couche soit sèche plusieurs siestes d'affilées. Il est important d'encourager l'enfant à s'exprimer lorsqu'il doit aller sur le pot même pendant la sieste.

L'enfant ne veut pas toujours aller à selle sur le pot. Il ne faut pas le braquer et accepter de mettre une couche car il pourrait se constiper. Quand il sera prêt, il ira de lui-même et sera très fier de vous montrer ses premières selles dans le pot.

Enseignez les bonnes pratiques d'hygiène à votre enfant et rappelez-lui qu'il doit toujours se laver les mains après être allé aux toilettes.

Il est important de ne pas forcer un enfant et de ne pas le brusquer. Il faut encourager votre enfant. Il faut se concentrer sur les bonnes choses.

Chaque enfant a son rythme et l'apprentissage de la propreté peut être très variable. L'enfant peut être prêt aussi bien à 18 mois qu'à 3 ans.

Chaque enfant est différent.

## **6. Le développement psychomoteur de l'enfant**

### **6.1. Aménagement de l'espace**

Dans chaque section des coins fixes sont présents. Par coin, nous entendons une partie de l'espace aménagé par thème. Ces coins sont accessibles toute la journée.

Cela permet aux enfants de tester, jouer, découvrir à plusieurs reprises les mêmes jeux, les mêmes activités. Cela lui permet de trouver de la redondance dans ses journées et lui donne la possibilité d'apprendre en faisant des essais. Cela a aussi l'avantage de favoriser la sécurité affective de l'enfant. Il aura la certitude de retrouver des repères lors de son entrée dans la section.

#### Chez les bébés :

Un coin doux. : Fait de tapis et de coussins, il permet un moment de douceur. L'enfant peut s'y réfugier à l'écart du groupe, s'y allonger ou câliner les coussins et peluches qui s'y trouvent.

Un coin jeux, libre, avec des hochets, jouets lumineux et musicaux.

Un coin sensoriel. C'est un ensemble de coussins et de tissus de différentes textures et de différentes matières. Il permet l'exploration du sens du touché.

#### Chez les grands :

Un coin doux fait de tapis et de coussins, il permet un moment de douceur. L'enfant peut s'y réfugier à l'écart du groupe, s'y allonger ou câliner les coussins et peluches qui s'y trouvent. C'est aussi dans le coin doux que se fait le bonjour d'accueil le matin en chanson. Et où on chante et où on raconte des histoires.

Un coin moteur. Il est fait de modules de psychomotricité. Il permet aux enfants de grimper, faire des roulades, etc.

Coin jeux avec dinette, poupées, petites voitures, ...

Un coin repas à l'écart de la pièce de jeux.

Le coin propreté avec table à langer, petits pots et petite toilette avec un lavabo à taille d'enfant.

Les puéricultrices veilleront à se répartir dans l'espace, pour sécuriser par leur présence et leurs regards la plus grande surface possible. Elles seront également attentives à ce que l'une d'elles soient toujours, ou presque, à hauteur des enfants et disponible.

Les jouets sont en libre accès aux enfants afin qu'ils puissent en disposer dès qu'ils en ont envie.

Pour l'espace extérieur, les enfants iront dehors dès que le temps le permet, quelle que soit la saison.

## **6.2. Activités**

Les enfants ont besoin de jouer et de bouger en toute liberté sans aucune contrainte. L'enfant va pouvoir apprendre à être autonome et respectueux à travers des jeux libres et sans entrave.

Une activité n'a jamais pour finalité une production ou un résultat. Elle permet de répartir le groupe, elle cherche à susciter l'intérêt ou la curiosité. Elle permet d'apprendre, de s'amuser ou encore d'expérimenter.

Des activités manuelles seront proposées régulièrement (gribouillage, peinture de toute forme (mains, doigts, pinceaux, collage, pâte à sel ...), éveil musical, ...).

Les activités peuvent varier selon les envies ou la nervosité de l'enfant. Aucune activité n'est obligatoire mais sera encouragée.

La puéricultrice veillera à mettre des mots sur ce qu'elle fait. Elle sera aussi attentive à l'intérêt du groupe et fait évoluer l'activité pour faire naître l'envie de participer.

L'enfant pourra également s'amuser sans contrainte dans le jardin avec des jeux adaptés à son âge : petits toboggans, petites maisonnettes, ballons, petits vélos, tricycles, jeux d'eau pour les jours de grosses chaleurs.

L'enfant sortira dans le jardin tout au long de l'année, aussi bien en hiver qu'en été. Nous les sortirons lorsque le temps le permettra bien sûr (pas les jours de pluie par exemple).

Il sera demandé aux parents de fournir des vêtements en adéquation avec le temps.

Automne et hiver : bonnet, écharpe, gants ou moufles, ...

Printemps et été : petit chapeau ou casquette, crème solaire, ...

## **Partie 3 : Nos objectifs**

### **1. Préparer le premier accueil**

Nous souhaitons, pour les trois prochaines années, réfléchir au premier accueil des familles. Le premier contact avec les familles se fait en crèche par le biais de l'inscription avec la directrice ou le gérant de la maison d'enfants.

C'est lors de ce premier rendez-vous qu'une visite de la crèche sera proposée.

Durant cette visite, les parents auront l'occasion de voir le local poussette, les sections, la cuisine et le coin repas et les chambres.

La familiarisation sera instaurée dès la remise du contrat.

Nous souhaitons aussi que les premières fois en crèche soient accompagnées d'un parent.

C'est aussi lors de la familiarisation que les règles de vie de la crèche seront expliquées aux familles. Nous voulons que le parent soit informé de la façon la plus complète possible et ce pour éviter les doutes générateurs d'angoisse. Notre principe est d'allonger chaque jour son temps de présence afin que sa première longue journée se passe le plus sereinement possible.

### **2. Ajuster l'environnement, l'espace intérieur et extérieur**

Chaque aménagement de section doit être pensé et adapté aux besoins et capacités des enfants la fréquentant. Des coins fixes sont prévus pour toutes les pièces de vie. Nous privilégions le respect du rythme des enfants, tant pour leurs besoins de sommeil et de repas que pour les activités qui leurs sont proposées et les jeux qui sont mis à leur disposition.

### **3. Donner une place active à l'enfant**

Dans notre crèche nous souhaitons que l'enfant soit pleinement acteur de ses journées. Nous devons nous adapter à lui, apprendre à le connaître et à le comprendre. Cela lui permet d'entreprendre les découvertes qui l'aident à grandir dans les meilleures conditions possibles et à le rendre autonome.

Les jeux sont à disposition des enfants dans des bacs accessibles tout le temps. Les coins fixes leur offrent la possibilité d'y faire des activités tout au long de la journée. En plus de cela, les puéricultrices proposent des activités particulières que l'enfant choisit ou non de faire.

Chez les plus petits, nous veillons à ne pas mettre l'enfant dans une position qu'il n'a pas acquis seul. Nous mettons en place des rituels qui rythment la journée mais qui ne sont pas imposés.

Toute la journée, nous accompagnons les enfants dans les activités et expériences et mettons des mots sur ce que les enfants font et les encourageant à l'aide d'un vocabulaire adapté et riche.